



« Du Grenelle de la mer au sommet de la Terre en 2012 »

Les engagements retenus à l'issue des tables rondes du Grenelle de la Mer, qui se sont tenues au mois de juillet 2009, ont été la première étape d'une **grande réflexion sur la nouvelle stratégie maritime de la France**. La mise en œuvre des 138 engagements a entraîné la création de 18 comités opérationnels, groupes de travail ou saisines, dont un pour les aires marines protégées, afin de proposer et de **préciser les modalités de mise en œuvre de ces engagements qui couvrent des questions et domaines très étendus**.

Les objectifs fixés pour les aires marines protégées sont ambitieux : couvrir 10% des eaux sous juridiction française d'ici 2012 et 20% d'ici 2020. Ils demandent également des approches nouvelles comme pour les réserves de pêche ou la trame bleue marine. Ils nécessitent une **nouvelle mobilisation au plan national** pour travailler avec tous les acteurs de la mer **et international** pour une contribution active de la France dans les conventions de mers régionales et pour l'établissement d'aires marines protégées en Haute-mer.

Le Colloque national des aires marines protégées ponctuera les réflexions menées en 2010 par le groupe de travail « aires marines protégées du Grenelle ». Il sera l'occasion de partager et d'exposer le travail et les conclusions provisoires de ce groupe sur les objectifs fixés par les engagements issus du Grenelle de la Mer, relatifs à la mise en place d'un réseau représentatif et cohérent d'aires marines protégées.

Ce colloque s'inscrit dans la continuité du 1er colloque national sur les aires marines protégées organisé à **Boulogne-sur-Mer en novembre 2007**, qui s'était clôturé par la présentation par le gouvernement de « La stratégie nationale pour la création d'aires marines protégées : Note de doctrine pour les eaux métropolitaines ». Dans la continuité de **l'année de la biodiversité en 2010**, le colloque prépare **l'année des Outre-mer français en 2011**, en accordant une place importante à l'espace marin ultra-marin et à ses acteurs. Il se place dans la **perspective du Sommet de la Terre de 2012 et de la contribution française au réseau mondial des aires marines protégées**.

Objectifs du colloque :

- **Adopter la stratégie nationale des aires marines protégées en y intégrant l'outre-mer**
- **Aborder les thématiques et problématiques actuelles liées au processus de développement des aires marines protégées** : voir page intérieure du programme.
- **Rassembler les différents acteurs de la construction du futur réseau d'aires marines protégées**

05 46 56 72 55 - Crédits photos : Yves Otlet, Rebecca Guzel, Vincent Tolson / Agence des aires marines protégées - Julien Wickler / Lagonia

ORGANISÉ PAR
Agence des aires marines protégées



EN PARTENARIAT AVEC



SITE INTERNET

Retrouvez tous les détails pratiques et techniques sur le colloque dès le 23 septembre sur le site

www.colloque2010-aires-marines.com

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du 1^{er} octobre

Les aires marines protégées en perspective

16 juillet 2009 : Après presque 6 mois de discussions, dont 20 jours de consultation nationale, discours du Président de la République au Havre sur la politique de la France. Parution du livre bleu des engagements du Grenelle de la Mer : 500 propositions.

1^{er} octobre 2009 : Restitution nationale des états généraux de l'Outre-mer.

8 décembre 2009 : Le Cimer adopte le Livre bleu « Stratégie nationale pour la mer et les océans » qui fixe les grandes orientations stratégiques nationales pour la mer et le littoral.

2010 : Année internationale de la biodiversité.

2010 : Depuis novembre 2009, une vingtaine de groupes de travail, de missions parlementaires et de comités opérationnels, sur le modèle de ceux du Grenelle Environnement, sont à l'ouvrage afin de préciser les modalités de mise en œuvre des 137 engagements – qui sont de nature et d'importance variables – issus du Grenelle de la mer.

Du 10 au 12 Mai 2010 : Conférence française sur la stratégie nationale de la biodiversité, à Chamonix

Du 18 au 29 Octobre 2010 : 10^{ème} réunion de la Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (COP 10), à Nagoya

15 au 17 novembre 2010 : 2^{ème} colloque national des aires marines protégées, à la Rochelle

2011 : Année nationale des Outre-mer

Novembre 2011 : 2^{ème} Conférence internationale sur les sanctuaires de mammifères marins, en Martinique

2012 : 11^{ème} réunion de la Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (COP 11), à Montréal

2012 : Congrès mondial de la nature de l'UICN.

Du 21 au 25 octobre 2013 : IMPAC3 - 3^{ème} congrès mondial sur les aires marines protégées, à Marseille

2014 : Congrès mondial des parcs et aires protégées



Du Grenelle de la Mer au Sommet de la Terre en 2012

Programme* du deuxième colloque national des aires marines protégées

Organisé par
L'Agence des Aires Marines Protégées
en partenariat avec le **Comité français de l'UICN**

La Rochelle,
du 15 au 17 novembre 2010

* Liste définitive des intervenants à consulter sur le site internet du colloque



Journée 1 :

lundi 15 novembre, de 13h30 à 19h30

13h30 : Accueil des participants

OUVERTURE DU COLLOQUE

14h00 : Discours introductifs par

- Un représentant du MEEDDM ;
- Jérôme BIGNON, président de l'Agence des aires marines protégées ;
- François LETOURNEUX, président du Comité Français de l'UICN.

LE CONTEXTE

14h30 : « Les enjeux de la conservation de la biodiversité marine en France »

Table ronde d'élus nationaux et locaux réagissant à des interventions courtes sur la stratégie nationale des aires marines protégées :

- le cadre national et européen ;
- la place des acteurs économiques maritimes ;
- l'action et la vision des ONG impliquées dans la préservation et la protection marine.

16h30 : Pause café

LES INITIATIVES

« Initiatives sur les aires marines protégées dans les régions marines des quatre océans concernant la France »

17h00 : Les objectifs de conservation et les enjeux de protection à l'échelle internationale

De Nagoya au sommet de la Terre à Rio en 2012 : quelle feuille de route pour les aires marines protégées ?

Format : exposés de 20 à 30 min pour chaque région permettant de poser :

- le contexte régional, notamment dans le cadre des travaux des conventions de mers régionales ;
- les enjeux de conservation et d'utilisation du milieu marin ;
- la stratégie et les projets d'aires marines protégées.

1. Les façades métropolitaines
 - La façade Atlantique
 - La façade Manche Mer du Nord
 - La façade Méditerranéenne

2. Océan Pacifique : La Polynésie

19h30 : Cocktail de bienvenue et ouverture de l'exposition « Les aires marines protégées au sein du territoire maritime français »

Journée 2 :

mardi 16 novembre, de 9h00 à 19h00

LES INITIATIVES (2ème partie)

9h00 : « Initiatives sur les aires marines protégées dans les régions marines des quatre océans concernant la France ».

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 3. Océan Pacifique (suite) : | - La Nouvelle-Calédonie |
| 4. Océan Atlantique : | - Saint-Pierre-et-Miquelon |
| <i>Antilles/Guyane :</i> | - la Guadeloupe |
| - la Martinique | - Saint-Martin |
| - La Guyane | - Saint-Barthélemy |

10h40 : Pause café

- | | | |
|---|--------------|---------------------------|
| 5. Océan Indien | - La Réunion | - Mayotte et îles Eparses |
| 6. Océan Austral et archipel subantarctique | | |

12h30: Buffet à l'Espace Encan

ATELIERS

14h30 : Ateliers sur la révision de la stratégie nationale, le développement du réseau et les enjeux socio-économiques

Pause café à 16h30

Format : deux à trois exposés par ateliers (plus introduction, le cas échéant) pour asseoir le sujet, définir les problématiques et attendus, puis débat et discussion.

19h00 : Ouverture de l'espace « posters » et cocktail dînatoire

Espace d'exposition libre et ouvert à tous : présentation de projets, d'expériences, de structures œuvrant dans les domaines de la conservation et de la protection marine.

Ateliers* : mardi 16 novembre de 14h30 à 18h30

Révision de la stratégie nationale

1. Evaluation de la stratégie nationale 2007 pour la métropole et proposition de révision
2. Méthodologie de création et de gestion d'une AMP
 - acceptabilité et appropriation
 - communication (outils et méthode)
3. Contribution des AMP à la gestion des ressources halieutiques
4. Propositions des Outre-mer à la révision de la stratégie nationale
5. Renforcement de la présence française dans les conventions de mers régionales

Développer un réseau complet et cohérent d'AMP : quels moyens ?

6. Stratégie d'acquisition des connaissances et besoins en recherche pour les AMP
7. Place des outils réglementaires dans les stratégies de protection du milieu marin
8. Surveillance et contrôle : vers quelles solutions techniques et organisationnelles ?

AMP et enjeux socio-économique

9. Environnement et développement
10. Sciences participatives : perspective et limites

Journée 3 :

mercredi 17 novembre, de 9h00 à 18h00

DISCUSSIONS EN PLENIERE

9h00 : « Echange et ouverture des débats sur la gestion des aires marines protégées : perspective et prospective »

Pause café à 10h30

Format : exposés de 20 min avec 10 à 15 min de questions et d'échanges avec la salle

Thématiques

- 1- Le Forum des AMP françaises, un réseau de gestionnaires au service de la stratégie de création d'aires marines protégées
- 2- Natura 2000 en mer : un dispositif en plein développement
- 3- Gestion de l'espace dans les grandes aires marines protégées : plan de gestion de PNM, charte de PN, etc.
- 4- Mécanisme de financement des aires marines protégées
- 5- Stratégie de suivi des aires marines protégées

12h30 : Buffet à l'Espace Encan

14h30 : Clôture du colloque

- Premières restitutions / conclusions des ateliers thématiques du mardi 16 novembre ;
- Perspectives de développement découlant de la révision de stratégie nationale des aires marines protégées (intégration des objectifs internationaux et nationaux, réseaux régionaux, etc.)
- Discours de clôture